

BNP Paribas abandonne l'idée d'un plan de départs volontaires à la retraite

STOP



Sur intervention du Ministre du travail, la Direction de l'entreprise a renoncé à mettre en place ce plan qui devait inciter les salariés de 60 ans et plus à prendre leur retraite, à condition d'avoir les trimestres de cotisations nécessaires d'ici fin 2011.

Le Ministre aurait rappelé au Président de BNP Paribas qu'il n'était pas possible de dévoyer les dispositifs légaux et que ce plan de départs volontaires à la retraite était en totale contradiction avec la politique gouvernementale de maintien dans l'emploi des seniors.

Par courrier au DRH BNP Paribas, Frédéric LAVENIR, **FO** vient de demander la poursuite des discussions sur les prévisions de l'emploi 2010 – 2011.

Par ailleurs, notre Organisation réclame la réouverture des négociations sur la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences et la Gestion des Seniors.

Négociations qui s'étaient soldées par un échec en décembre 2009.

Par cette intervention, **FO** fait part de son inquiétude sur le devenir de l'évolution de l'emploi dans l'entreprise.

Selon la Direction Générale, ce plan était l'élément indispensable pour éviter :

- la baisse du recrutement,
- les difficultés à reclasser les 750 salariés de FORTIS France,
- la situation de sureffectif de OAV, 200 à 300 salariés.